

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 2 SEPTEMBRE 2015

Daniel Lampart, premier secrétaire de l'USS

Revendications salariales des syndicats de l'USS

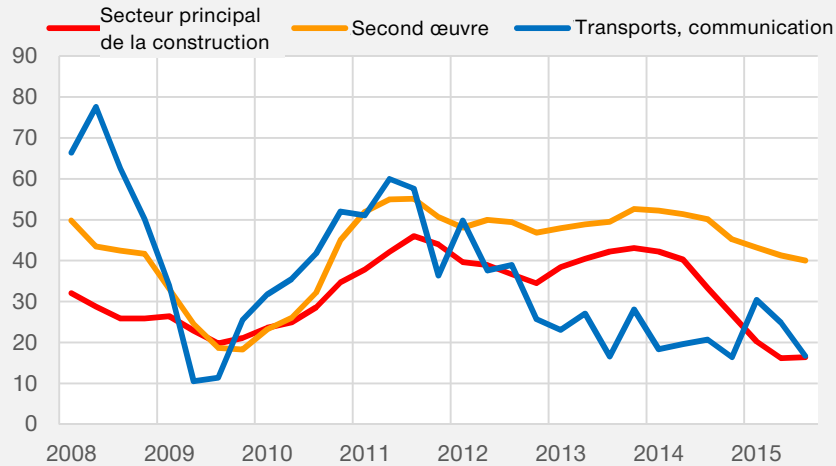
Bonne situation des affaires dans de nombreuses branches : il faut des hausses de salaire allant jusqu'à 1,5 %, surtout pour les employé(e)s de longue date

Ces derniers mois, la reprise de la conjoncture mondiale s'est confirmée. Les tendances à la hausse se sont consolidées en particulier dans les pays de l'Union européenne (UE) importants pour la Suisse. Le chômage baisse, ce qui a une influence positive sur la consommation privée et la construction. Les capacités de production sont mieux utilisées, ce qui rend les entreprises plus disposées à investir. La reprise économique se confirme aussi aux États-Unis, alors que les pays émergents connaissent quelques incertitudes.

En Suisse, c'est surtout l'évolution robuste de l'économie intérieure, un point positif, qui frappe. La situation des affaires dans la construction – notamment dans le second œuvre – est extrêmement bonne, comme le montrent les enquêtes réalisées auprès des entreprises par le KOF, le Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique de Zurich. Les branches des transports et de la communication font aussi de bonnes affaires. Dans le secteur financier, le redressement s'est poursuivi depuis la crise financière. Les banques et les assurances font des bénéfices. Selon les informations données par les entreprises, les affaires sont dans leur grande majorité bonnes (enquêtes du KOF). L'industrie d'exportation et des secteurs du commerce de détail dans les régions frontalières souffrent par contre du franc surévalué, la légère récente dépréciation de ce dernier ayant quelque effet. Toutefois, la reprise de la conjoncture sur les marchés étrangers acheteurs est positive, car elle stimule la demande en produits suisses. En outre, les achats de produits intermédiaires étrangers sont devenus plus de 10 % moins chers par rapport à l'an passé. Les prix de l'énergie ont même baissé d'un tiers.

Situation des affaires dans les branches de l'économie intérieure suisse

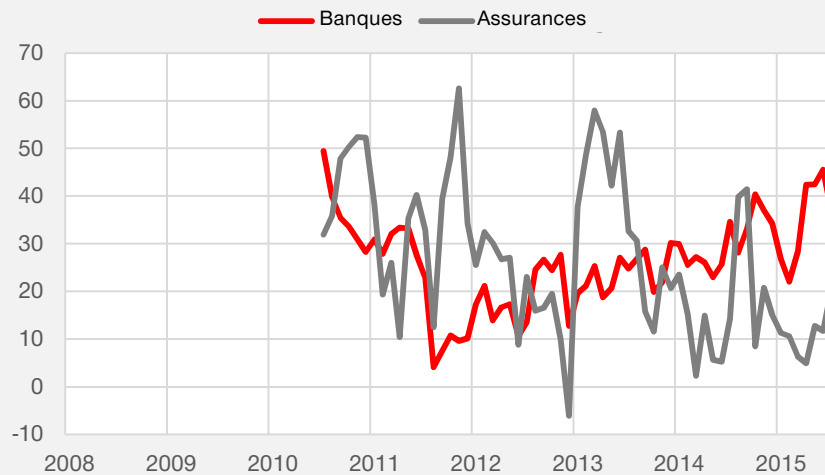
Solde¹ selon l'enquête du KOF, données corrigées des variations saisonnières et aléatoires (construction)



Source : KOF

Situation des affaires dans les banques et les assurances

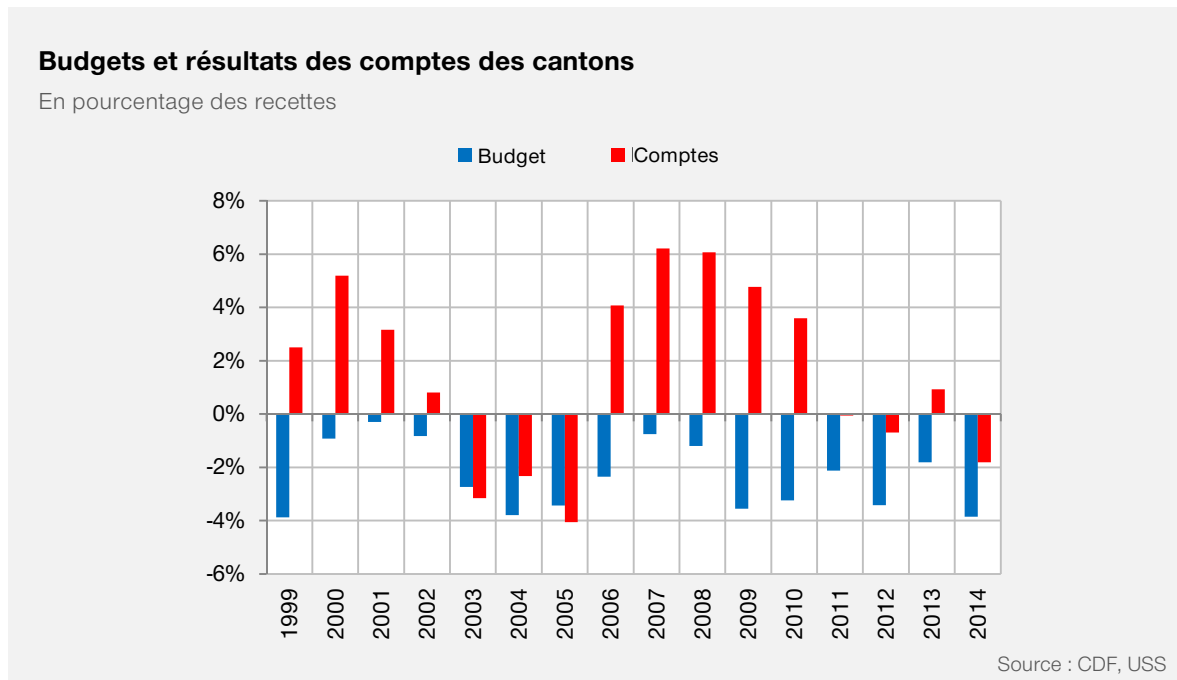
Solde selon l'enquête du KOF, désaisonnalisé



Source : KOF

¹ Le solde est défini comme part des entreprises faisant état d'une « bonne situation des affaires » moins celles qui déplorent une « mauvaise situation des affaires » multiplié par 100. Si ces valeurs sont positives, ce sont les entreprises qui ont annoncé une « bonne situation des affaires » lors de l'enquête qui dominent.

Les finances publiques connaissent aussi, pour la plupart, une évolution positive, contrairement à la sinistrose de certains gouvernements cantonaux. Les budgets et les plans financiers sont en règle générale trop pessimistes, comme le montre l'analyse de l'Union syndicale suisse (USS) publiée en juin dernier². Entre 1999 et 2014, les comptes – sous l'angle des recettes – ont été de 3,7 % meilleurs que ce qui avait été budgétisé.



Une évolution des salaires insuffisante ces dix dernières années, surtout pour les employé(e)s de longue date et les titulaires d'un apprentissage

Ces dix dernières années, la productivité des personnes actives a augmenté de presque 11 % en Suisse selon les chiffres officiels³. Dans les faits, la croissance devrait être encore plus élevée car ces chiffres sous-estiment l'évolution effective⁴. Ainsi, les salaires n'ont pas suivi le rythme, n'augmentant, en termes réels, que de tout juste 8 %⁵.

Pendant la même période, l'évolution des salaires a été particulièrement faible chez les employé(e)s de longue date. Le salaire réel des personnes ayant travaillé 20 ans ou plus dans la même entreprise a de fait augmenté de 2,7 % (médiane). L'évolution des salaires des personnes dont le CFC (apprentissage) est le diplôme le plus élevé a aussi été comparativement faible. Leurs salaires réels ont augmenté de 3 %. On doit corriger maintenant cette mauvaise évolution.

² D. Lampart et A. Tanner (2015) : Une politique cantonale d'austérité et fiscale contestable. Analyse économique, Dossier de l'USS N° 111, août 2015 pour la traduction française.

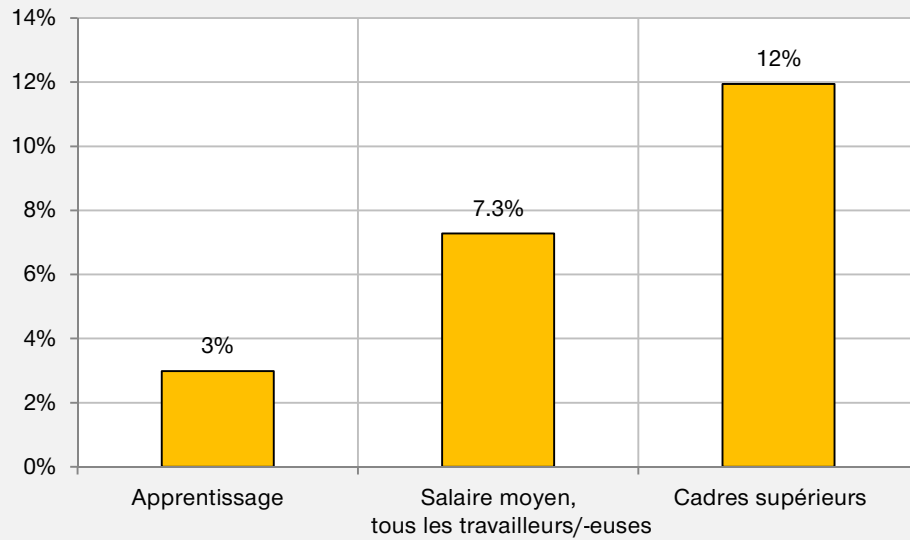
³ Productivité horaire selon l'OFS, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/04/03/blank/key/02.html>.

⁴ Pour calculer la création de valeur ajoutée, l'OFS déflate les chiffres de la création de valeur ajoutés nominaux dans certaines branches des services avec les indices des salaires. Or ces derniers ne contiennent pas seulement la compensation du renchérissement, mais aussi une hausse due à l'augmentation de la productivité. Une partie de l'augmentation de la productivité « disparaît » donc.

⁵ Indice suisse des salaires de l'OFS +7,6 %. Estimation réalisée avec le salaire médian selon l'Enquête suisse sur la structure des salaires : env. +8,1 % (ensemble de l'économie), resp. 7,3 % (secteur privé + Confédération).

Croissance des salaires par classe de salaire de 1996 à 2012

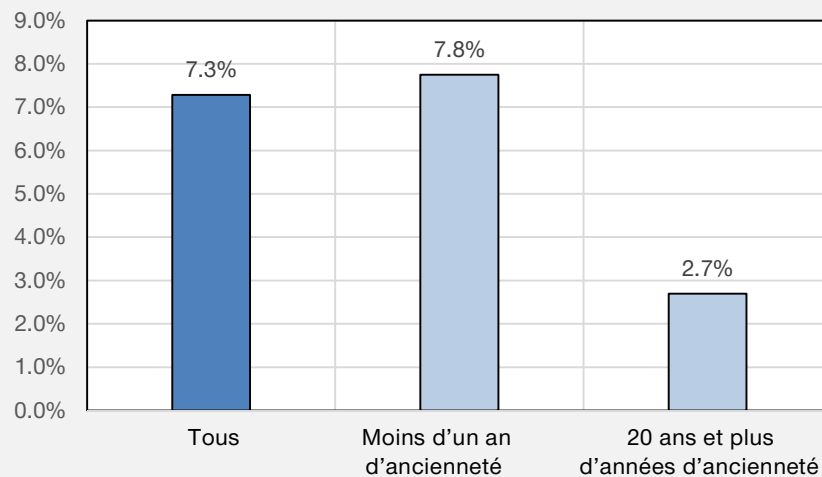
Corrigé de l'influence des prix, économie privée et Confédération



Source : OFS, Enquête sur la structure des salaires

Croissance des salaires selon l'ancienneté de 2004 à 2012

Corrigé de l'influence des prix, économie privée et Confédération, resp. pour années d'ancienneté 2010-2012 : ensemble de l'économie



Source : OFS, Enquête sur la structure des salaires

Revendications salariales pour 2016 : de nombreuses hausses de salaire déjà convenues

Les syndicats membres de l'USS demandent, pour 2016, des hausses de salaire allant jusqu'à 1,5 %, en fonction des possibilités financières et du besoin d'agir dans la branche. Il est grand temps que les salaires des employé(e)s de longue date et des titulaires d'un CFC soient augmentés. La situation des employé(e)s de longue date demande précisément des hausses générales de salaire. En règle générale, les hausses uniquement individuelles accordées par les entreprises leurs sont désavantageuses.

Diverses branches et entreprises ont déjà fixés les salaires de 2016 lors de négociations conventionnelles. Les hausses arrêtées oscillent entre 0,6 et 2,15 %. Dans la branche du nettoyage de Suisse alémanique, les salaires minimums augmenteront de 1,2 à 2,15 %. Aux CFF, 0,8 % de la masse salariale sera affecté à l'évolution individuelle des salaires, à quoi s'ajoutera 0,4 % pour les prestations supérieures à la moyenne. Enfin, la hausse de salaire à la Poste est de 0,6 %, plus un versement unique de 400 francs.